

***COMPTE-RENDU***  
***de la réunion du***  
***Conseil Municipal***  
  
***du 11 avril 2011***

L'an deux mille onze, le onze avril, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de QUILLY, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel TILLARD.

**Etaient présents :**

Monsieur TILLARD Michel, Mesdames GATTEPAILLE Marie-Paule, RECOULES Gabrielle, GAUTIER Valérie, HAUGMARD Léone, OHEIX Marie-Ange, ORAIN Catherine, Messieurs BUGEL Gervais, ORAIN Ludovic, PLAISANCE Yann, SYLVESTRE Jean-Michel, PLISSONNEAU Jean-Marc et LOYER Pascal.

**Absent excusé :**

Monsieur ORAIN Yves

A 20H 30, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour : Les points suivants seront retirés et feront l'objet de la prochaine réunion du 18 avril 2011, les points n°05-08-09-10-11-12-13-16. Sera rajouté un point concernant une participation pour la représentation de la chorale Ras le sol à l'église de Quilly.

**1 - Désignation d'un secrétaire de séance**

Constatation faite que le quorum est atteint, l'assemblée délibérante désigne Ludovic ORAIN en qualité de secrétaire de séance.

**2 - Approbation du compte-rendu du 14.02.2011**

Aucune remarque sur le compte-rendu présenté

**3 - Approbation du compte administratif 2010 - Budget Général**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAUX	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultat reporté		183 582.34		65 940.05€		249 522.39€
Opération	389 320.41€	384 367.75€	691 754.66€	723 98.85€	1 081 075.07€	1 107 966.60€
<b>TOTAUX</b>	<b>389 320.41€</b>	<b>567 950.09€</b>	<b>691 754.66€</b>	<b>789 538.90€</b>	<b>1 081 075.07€</b>	<b>1 357 488.99€</b>
Résultat clôture		178 629.68€		97 784.24		276 413.92€

⇒ Le conseil municipal arrête le résultat définitif tel que résumé ci-dessus

**4 - Approbation du compte de gestion 2010 - Budget Général**

Madame GATTEPAILLE fait constater au conseil que les éléments du compte de gestion du receveur complètent et confirment les résultats du compte administratif communal 2010.

**6 - Approbation du compte administratif 2010 - Budget Locatifs**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAUX	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultat reporté	25 920.82€				25 920.82€	

Opération	37 489.76€	31 066.83€	12 780.01€	47 697.85€	50 269.77€	78 764.68€
<b>TOTAUX</b>	<b>63 410.58€</b>	<b>31 066.83€</b>	<b>12 780.01€</b>	<b>47 697.85€</b>	<b>76 190.59€</b>	<b>78 764.68€</b>
Résultat clôture	32 343.75€			34 917.84€	76 190.59€	78 764.68€

⇒ Le Conseil Municipal arrête le résultat définitif tel que résumé ci-dessus :

## **7 - Approbation du compte de gestion 2010 - Budget Locatifs**

Madame GATTEPAILLE fait constater au conseil que les éléments du compte de gestion du receveur complètent et confirment les résultats du compte administratif communal 2010.

## **14 - Adhésion 2011 à l'association des Maires**

Le conseil municipal donne son accord pour l'adhésion 2011 à l'association des maires de l'Ouest.

## **15 - Travaux d'éclairage de la chapelle de Planté**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les travaux de gros œuvre de réhabilitation de la Chapelle de Planté s'achèvent et propose d'installer à l'intérieur un éclairage qui sera pris en charge sur le budget principal de la commune, opération rénovation des bâtiments.

Le coût de cet éclairage s'élève à 588.06€ HT, soit 703.32€ TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Approuve la réalisation des travaux d'éclairage de la Chapelle de Planté,

## **17 - Enquête publique préalable à l'autorisation au titre du code de l'environnement et à la déclaration d'intérêt général des travaux relatifs au Contrat Restauration Entretien Zones Humides**

Avis favorable du conseil municipal sur l'enquête.

## **18- Participation à la chorale « Au ras du sol »**

Demande du 11 février 2011, pour la soirée du 19 mars 2011

L'association, ayant donné cette soirée en bénévole, sollicite une subvention pour faire face à la location de l'église de 50 € et aux frais de chauffage s'élevant à 35 €.

Le Conseil municipal accepte de prendre à sa charge les frais de chauffage de 35€, après présentation de la facture en mairie.

## **19 - Questions diverses**

\* Subventions exceptionnelles :

- L'association « Fillerette »

Un dossier de demande de subvention lui a été remis.

L'association est invitée à prendre contact avec le C.C.A.S. pour une demande d'aide.

\* L'épicerie itinérante de Quilly demande un emplacement le jeudi tous les quinze jours de 16 h à 19 h. Le stationnement lui sera gratuit pendant les six premiers mois, période d'essai.

\* Le Syndicat de l'I.S.A.C. demande son adhésion au Syndicat de gestion. Avis favorable du conseil.

\* Le défilé des anciens combattants aura lieu à Quilly le samedi 7 mai 2011.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au lundi 18 avril 2011, à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.